

*État des lieux*  
**DE LA COMPENSATION  
EN FRANCE**

**POUR L'ANNÉE 2016**



# Qui est INFOCC compensation carbone ?

## INFO COMPENSATION CARBONE EST UNE PLATEFORME D'INFORMATION EN LIGNE SUR LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE.

L'objectif d'Info Compensation Carbone (InfoCC) est d'informer de manière neutre et exhaustive tous les utilisateurs potentiels de la compensation. InfoCC contribue à la diffusion des bonnes pratiques, tant du côté de l'offre que de la demande, par la mise à disposition de conseils et supports pédagogiques accessibles à tous. La plateforme favorise ainsi un développement plus cohérent et plus responsable de la compensation carbone volontaire en France.

Apparue il y a dix ans en France, la compensation carbone volontaire est un mécanisme issu du Protocole de Kyoto qui permet d'annuler une partie de son impact sur le climat *via* le soutien financier à des projets évitant ou séquestrant des émissions de gaz à effet de serre (GES). La compensation carbone ne doit être utilisée que lorsque tout a été mis en œuvre pour réduire à la source les émissions de GES.

Un projet certifié de compensation évitant ou séquestrant des émissions de GES délivre des crédits carbone. Ces crédits sont achetés par des particuliers, des entreprises, des collectivités territoriales ou des organisateurs d'événements qui souhaitent volontairement compenser tout ou partie des émissions qu'ils n'ont pu réduire à la source.



Pour en savoir plus et suivre nos brèves d'actualité hebdomadaires sur l'Économie du carbone et les Changements climatiques :

[www.info-compensation-carbone.com](http://www.info-compensation-carbone.com)

 infocc

 @Infos\_CC

Info Compensation Carbone est une initiative portée par le GERES et soutenue par



## CE RAPPORT PROPOSE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA COMPENSATION CARBONE EN FRANCE POUR L'ANNÉE 2016

Les données ont été collectées auprès des opérateurs français de la compensation carbone volontaire, c'est-à-dire les organisations (entreprises et associations) qui proposent des crédits carbone à la vente. Ils ont été consultés via un questionnaire standardisé.

Cet exercice est renouvelé chaque année afin d'analyser le plus précisément possible les évolutions du marché et des pratiques. Les réponses ont été recueillies en août 2017.

Pour des raisons de confidentialité, ces réponses resteront anonymes.

Nous remercions les opérateurs de compensation carbone ayant participé à l'étude : Carbone local (ARPE Occitanie), CO<sub>2</sub>Solidaire (GERES), CompteCO<sub>2</sub> (450), EcoAct, Ekodev, Fondation GoodPlanet, Pur projet, WeNow.

# TABLE

## *des matières*

<b>06</b> LES UTILISATEURS DE LA COMPENSATION CARBONE	<b>07</b> SCHÉMA METTRE EN PLACE LA COMPENSATION CARBONE
<b>08</b> LOCALISATION DE PROJETS DE COMPENSATION	<b>09</b> TYPOLOGIE, VOLUMÉTRIE ET PRIX DES PROJETS DE COMPENSATION
<b>10</b> SCHÉMA CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ D'UN PROJET CARBONE	<b>11</b> LES STANDARDS CARBONE
<b>12</b> LES OPÉRATEURS ONT LA PAROLE	<b>13</b> SCHÉMA ATTEINDRE ZÉRO ÉMISSION NETTE
<b>14</b> GLOSSAIRE	

# Le résumé

**L'année 2016 marque un léger décollage pour le secteur de la compensation carbone qui se prépare, semble-t-il, à une mue forcée. Les forces en présence telles que les entreprises, les opérateurs innovants et autres organes onusiens devraient changer la donne et dépoussiérer un secteur dont la mécanique a peu évolué depuis 10 ans.**

Le mouvement escompté post COP21 est venu des grandes entreprises qui demeurent les maîtres du jeu en trustant la grande majorité de la demande en crédits carbone. Les trois quarts des t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub> compensées en 2016 sont le fait du Groupe La Poste.

La plupart des opérateurs avouent avoir constitué des portefeuilles sur mesure à la demande des entreprises. Celles-ci imposent leur quête de sens dans leurs démarches de compensation. Ainsi, l'adéquation de l'activité du projet soutenu avec leur propre activité devient la première motivation des entreprises. La localisation du projet est reléguée au second plan.

Le marché français de la compensation reste très concentré. Et hormis We Now qui propose une compensation via une technologie embarquée dans les véhicules individuels, aucun nouvel arrivant ne vient chambouler le paysage de l'offre française en matière de compensation. Notons l'émergence d'un groupe - Ecoact - qui se développe à l'international et opère des rapprochements stratégiques avec certains acteurs européens.

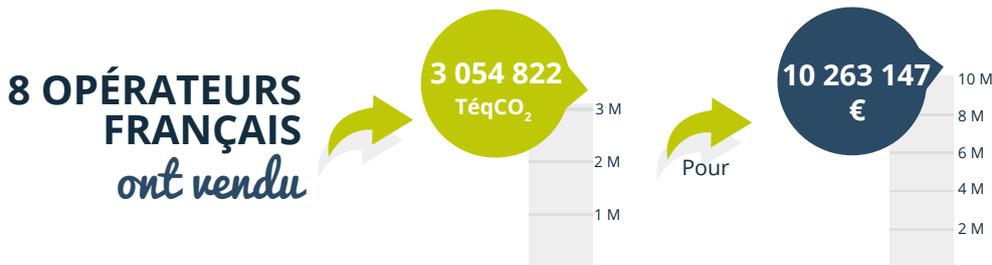
Tous les opérateurs indiquent proposer des services complémentaires à la compensation tels que du conseil payant ou non en RSE et en stratégie carbone. Pour un opérateur sur quatre, la compensation est secondaire dans leur offre de services. Toujours dans cette optique de diversification de leurs activités, les opérateurs s'impliquent davantage dans les projets de compensation, chacun à des stades différents.

En 2017, la barre des 3 millions de t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub> compensées devrait être dépassée. Deux entreprises, La Poste et BNP Paribas, compenseront pour deux tiers de ces émissions. Par ailleurs, l'émergence du Label Bas Carbone initié par l'Etat devrait enfin répondre à la demande toujours grandissante de compensation sur le territoire français.

Malgré ces évolutions, de nombreux défis sont encore à relever et la démocratisation de la compensation n'est pas pour tout de suite. Le monde de la compensation doit se réinventer s'il veut continuer d'exister.

# BILAN 2016

## Compensation carbone CE QU'IL FAUT RETENIR DE 2016



### Qui compense ?



### Sur quels projets ?



### Avec quels standards ?



#### MOTIVATION

**N°1**  
DES UTILISATEURS

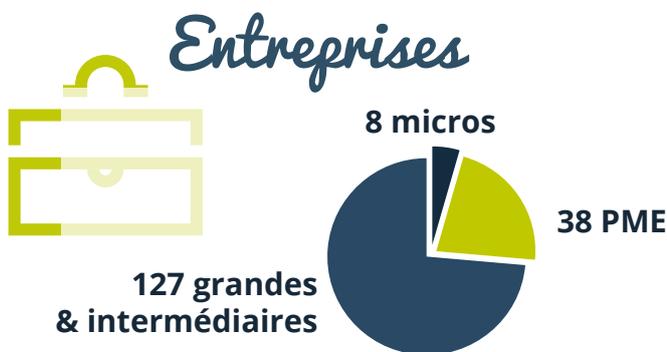
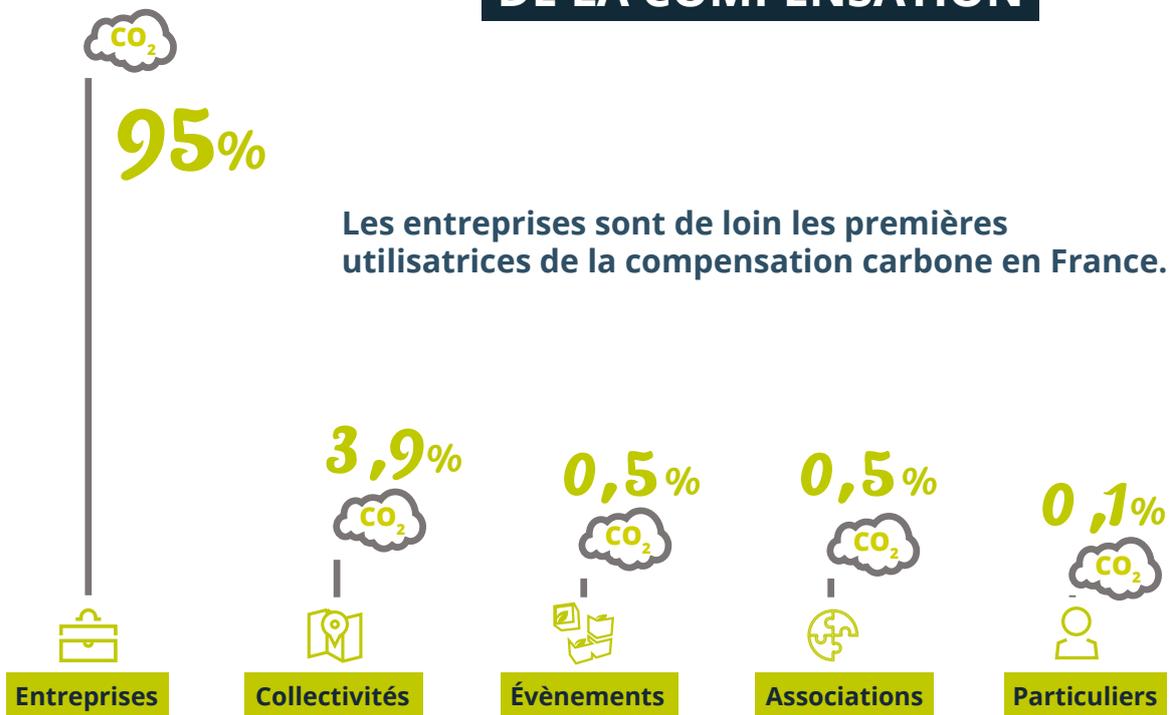
>> **L'ADÉQUATION AVEC LEURS PROPRES ACTIVITÉS**

#### GRÂCE AUX

**ODD**

>> **MEILLEURE VALORISATION DES COBÉNÉFICES**

# LES UTILISATEURS DE LA COMPENSATION



Le nombre d'entreprises ayant compensé a légèrement augmenté : 173 au lieu de 155. La majorité d'entre elles sont de taille intermédiaire ou de grande taille. La compensation carbone semble désormais faire partie intégrante des stratégies carbone les plus abouties. Cette légère évolution correspond au mouvement pour la neutralité carbone constaté au lendemain de la COP21 et fait écho aux diverses mobilisations du secteur privés (Science based target, ACT, We Mean Business).



## Particuliers

Les particuliers n'intéressent pas les opérateurs. Ceux qui ont un calculateur comptent sur leur bonne conscience pour compenser principalement leurs émissions engendrées par les transports aériens. Un peu plus de 500 personnes ont compensé pour environ 3000 TéquCO<sub>2</sub> et un peu plus de 60 000 €.

## Associations

C'est la surprise de 2016, cinq associations ont compensé pour un total de près 14 000 TéquCO<sub>2</sub>, et parmi elles, le WWF. Un chiffre inattendu qui révèle une certaine adéquation entre missions sociétales du secteur associatif et finalité de la démarche de compensation carbone.

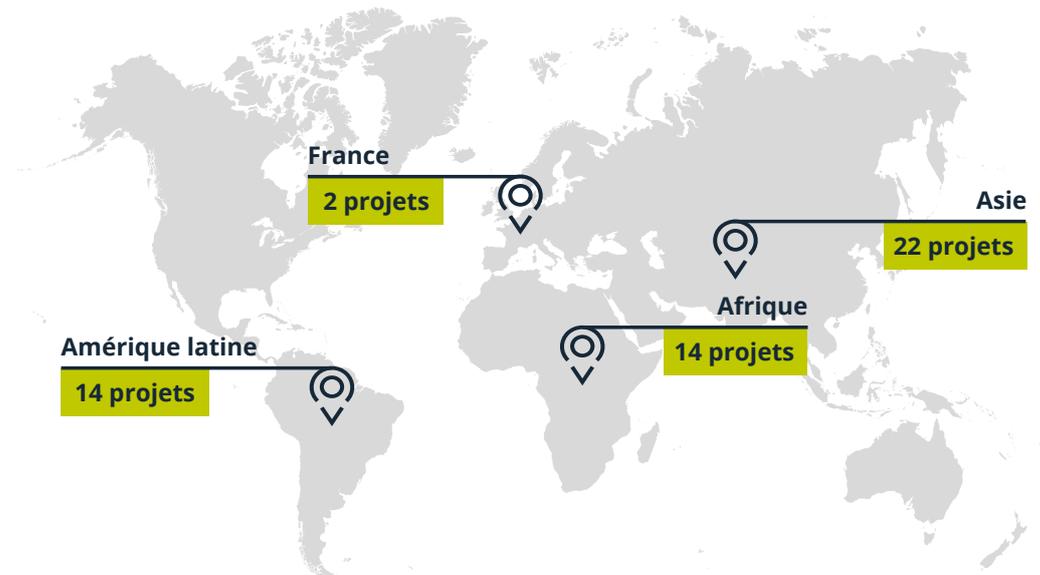
## Comment mettre en place la compensation ?



 Grâce à notre nouveau Guide en ligne, découvrez en 3 étapes l'opérateur qui vous correspond : Rendez-vous sur [www.info-compensation-carbone.com](http://www.info-compensation-carbone.com)

# LES PROJETS DE COMPENSATION

## Localisation des projets



Le nombre de projets proposés par les opérateurs français reste stable. Le continent asiatique se démarque avec la possibilité pour les acheteurs de trouver quasiment toutes les typologies de projets de compensation. Il est intéressant de constater qu'un opérateur sur deux dispose d'une matrice interne pour intégrer de nouveaux projets à leur portefeuille. L'adéquation des activités du projet avec celle du client apparaît comme la première motivation pour les utilisateurs de compensation carbone. Cette quête de sens fait écho à l'émergence et la structuration d'un mouvement pour *l'insetting*. A noter que la totalité des 51 projets composant les portefeuilles des opérateurs en 2016 ne sont pas tous visibles sur leurs sites web.

### MOTIVATION

**N°1**  
DES UTILISATEURS

L'ADÉQUATION AVEC  
LEURS PROPRES ACTIVITÉS



## INFCCUS

### LA PLATEFORME DE L'INSETTING

*L'insetting* représente les actions mises en place par une organisation au sein de sa chaîne de valeur pour combattre le changement climatique, en générant une multitude de bénéfices sociaux et environnementaux.

La Plateforme internationale pour *l'insetting* (IPI), qui regroupe de nombreuses organisations complémentaires, a été fondée en 2013 à l'initiative de Tristan Lecomte et de différents acteurs engagés. Elle a pour objectif de promouvoir le concept *d'insetting* et de catalyser le développement de projets au sein des chaînes de valeurs des entreprises, pour un maximum d'impact à l'échelle globale.



Plus d'infos :  
[www.insettingplatform.com](http://www.insettingplatform.com)

# Typologie des projets, volumétrie et prix des crédits

## SUR 51 PROJETS :

13

Cuiseurs économiques

de 1€  à 24€

soit 27,6%  
pour 834 712 Téqu CO<sub>2</sub>

11

Reforestation / Reboisement

de 4,5€  à 24€

soit 17%  
pour 516 280 Téqu CO<sub>2</sub>

8

Agroforesterie

de 12€  à 15€

soit 3,6%  
pour 107 912 Téqu CO<sub>2</sub>

8

Énergies renouvelables  
et gaz industriels

de 1,9€  à 13€

soit 32,8%  
pour 994 180 Téqu CO<sub>2</sub>

6

Méthanisation

de 3€  à 24€

soit 6,8%  
pour 206 463 Téqu CO<sub>2</sub>

3

Déchets

prix fixe  à 20€

soit 0,1%  
pour 3 543 Téqu CO<sub>2</sub>

2

Filtres à eau

de 4,1€  à 16€

soit 12,1%  
pour 365 100 Téqu CO<sub>2</sub>

**67,2%**  
DES PROJETS SONT  
DES PROJETS EN LIEN  
AVEC L'ÉNERGIE

Pour la majorité des opérateurs, la transparence et la plus-value sociale sont centrales dans le choix du projet de compensation par leurs clients.

En revanche, lorsque ceux-ci compensent des volumes plus importants (>1000 TéquCO<sub>2</sub>), ils ne sont pas prêts à en payer le prix.

 Retrouvez les pages dédiées aux projets de compensation sur notre site [www.info-compensation-carbone.com](http://www.info-compensation-carbone.com)

# Critères d'éligibilité d'un projet carbone

Pour qu'un projet soit labellisé projet de compensation carbone il doit respecter un certain nombre de critères d'éligibilité. Si ces critères ne sont pas remplis, il est possible que le projet contribue effectivement à l'atténuation mais il ne peut pas délivrer de crédits carbone certifiés. Les financeurs du projet ne peuvent donc pas se prévaloir d'une compensation de leurs propres émissions.



**i** Retrouvez sur notre site web à la rubrique « Comprendre » tous nos schémas pédagogiques libres d'accès et utilisables par tous. [www.info-compensation-carbone.com](http://www.info-compensation-carbone.com)

# LES STANDARDS

## CARBONE

### LES STANDARDS DE BASE

#### Gold Standard

6 opérateurs sur 8



#### Verified Carbon Standard

6 opérateurs sur 8



#### Mécanisme de Développement Propre

3 opérateurs sur 8



#### REDD+

3 opérateurs sur 8



#### Plan Vivo

2 opérateur sur 8



VCS et Gold Standard demeurent les grands représentants des labels carbone volontaires. Il semble que le label onusien MDP, soit moins représenté dans les portefeuilles de projets des opérateurs **et ce malgré la campagne Climate Neutral Now.**

Du côté des standards complémentaires, le *Fair trade standard* apparaît dans plusieurs portefeuilles alors même que les projets en sont encore au stade de pilote.

### LES STANDARDS COMPLÉMENTAIRES

#### Climate, Community and Biodiversity Standards

2 opérateurs sur 8



#### Fairtrade Climate & Social Carbon Standard

4 opérateurs sur 8



## INFCCUS

### COMPENSER LOCALEMENT : LE LABEL BAS CARBONE

Face à la demande en crédits carbone locaux, le ministère de la Transition écologique et Solidaire lance dès 2018 un nouveau référentiel pour certifier des projets carbone mis en œuvre sur le territoire français : le Label Bas Carbone. Les réductions d'émissions réalisées volontairement seront valorisées sous forme d'Unités Bas Carbone, sorte de crédits carbone franco français. Les méthodologies porteront sur l'ensemble des secteurs les plus émetteurs en gaz à effet de serre, de l'agriculture aux transports, en passant par le bâtiment ou les déchets.



# Les opérateurs ont la parole



## LA SATISFACTION EN MATIÈRE DE SOUTIEN AU SECTEUR DE LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS.

Quatre opérateurs sur huit estiment qu'on « peut mieux faire » et deux ne sont « pas du tout » satisfaits.



## LES OPÉRATEURS DU MARCHÉ FRANÇAIS SONT EN DEMANDE DE DÉFINITION CLAIRE DE LA COMPENSATION CARBONE ET D'UNE RECONNAISSANCE DE LA DÉMARCHE DE NEUTRALITÉ CARBONE.

Le Zéro Emissions Nette (*cf notre schéma pédagogique*) n'a à ce stade aucune définition commune et acceptée par tous.



## CÔTÉ PRIX DU CARBONE, LE MARCHÉ EUROPÉEN DU CARBONE N'INFLUENCE PAS LES PRIX DES OPÉRATEURS.

En revanche, le prix français de la tonne de CO<sub>2</sub> dans le cadre de sa Contribution Climat Energie influence la moitié des opérateurs.



## LES OPÉRATEURS SONT UNANIMES SUR L'APPORT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN TERME DE COMMUNICATION SUR LES COBÉNÉFICES DES PROJETS.

Ce n'est pas pour autant que le prix de vente de ces crédits est au RDV. Les acheteurs veulent plus de garanties en matière de contribution au développement durable mais à moindre coût.



## INFCCUS

### GOLD STANDARD FOR THE GLOBAL GOALS

Comptabilisant près de 1 400 projets certifiés dans plus de 80 pays à travers le monde, Gold Standard a lancé en 2017 son nouveau référentiel : Gold Standard for the Global Goals.

**Gold Standard**  
Climate Security & Sustainable Development

Le standard permet aux porteurs de projets de mieux mesurer et suivre les contributions de projet aux ODD. Les garanties en matière de cobénéfices sont améliorées offrant aux acheteurs de crédits carbone les plus hauts niveaux d'intégrité environnementale et sociale. En associant l'ambition climatique de l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), Gold standard confirme son rôle de label référence en matière de développement socioéconomique bas carbone.

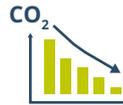


**THE GLOBAL GOALS**  
Objectifs mondiaux de développement durable

# ATTEINDRE Zéro Émission Nette



## Sources d'émissions



## Actions de réduction

## EMISSIONS RESTANTES



### émissions directes

- COMBUSTION D'ÉNERGIE
- VÉHICULES THERMIQUES
- PROCÉDÉS HORS ÉNERGIE
- ÉMISSIONS FUGITIVES
- BIOMASSE (SOLS, FORÊTS)



### émissions indirectes

- PRODUCTION & CONSO ÉLECTRICITÉ
- PRODUCTION & CONSO VAPEUR, CHALEUR, FROID
- INVESTISSEMENTS
- IMMOBILISATION DES BIENS
- ACHATS PRODUITS ET SERVICES
- DÉCHETS
- TRANSPORT DE MARCHANDISE AMONT
- TRANSPORT DE MARCHANDISE AVAL
- TRANSPORT DES VISITEURS & CLIENTS
- DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL
- DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS
- UTILISATION PRODUITS VENDUS
- FRANCHISE AVAL
- ACTIFS EN LEASING AMONT
- LEASING AVAL
- AUTRES ÉMISSIONS ÉNERGIE
- AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES



# Glossaire

a b c

## Additionnalité

Un projet de compensation est considéré comme additionnel s'il ne peut avoir lieu sans le mécanisme de la compensation. Il existe principalement 2 types d'additionnalité : financière et environnementale. La première est prouvée lorsque le projet ne peut être financé sans la vente des crédits carbone. La seconde est prouvée lorsque les économies de CO<sub>2</sub> n'auraient pas pu se réaliser sans le projet.

## Crédit carbone

Sur les marchés du carbone, un crédit carbone représente une tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> dont l'émission a été évitée grâce à un projet mis en œuvre sur un territoire. Il existe deux types de crédit carbone : les crédits ex ante qui correspondent à des émissions qui vont être évitées et les crédits ex post qui correspondent à des économies qui ont déjà été réalisées.

## Développeur de projet

Le développeur de projet est l'entité qui met en œuvre le projet sur le territoire d'accueil. Il mène le projet à bien tout au long du cycle de projet (PIN, PDD, validation et vérification). Le développeur de projet n'est pas nécessairement le porteur de projet.

## GES

GES est un acronyme pour « gaz à effet de serre ». Les gaz à effet de serre sont les gaz qui bloquent les infrarouges solaires renvoyés par la surface terrestre. Certains de ces gaz sont présents naturellement dans l'atmosphère mais leur concentration atmosphérique peut être accrue par les activités anthropiques. Ce qui pose problème aujourd'hui, c'est l'accumulation excessive de GES dans l'atmosphère.

## Marché réglementé

Aussi appelé marché de conformité, il dépend des obligations réglementaires issues du protocole de Kyoto. Seuls les pays soumis à des objectifs de réduction peuvent intervenir sur ce marché sur lequel on peut trouver deux types d'actifs carbone : des quotas d'émission et des crédits carbone.

## Marché volontaire

En parallèle du marché réglementé, d'autres acteurs ont souhaité compenser volontairement leurs émissions de GES. L'ensemble des transactions opérées entre eux constitue le marché volontaire.

## Mécanisme de Développement Propre (MDP)

Le MDP est l'un des deux mécanismes de projets du protocole de Kyoto. Ce mécanisme autorise les pays industrialisés, figurant au sein de l'Annexe I, à financer des projets qui permettent d'éviter des émissions de GES dans un pays en développement. En contrepartie, l'investisseur reçoit autant de crédits carbone qu'il a évité de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Ces crédits carbone sont des URCE (Unités de Réduction Certifiée des Emissions). C'est le conseil exécutif du MDP qui enregistre les projets et émet les URCE.

## Mécanisme de flexibilité

Le protocole de Kyoto a développé trois mécanismes appelés « mécanismes de flexibilité » : le système d'échange de quotas d'émission, le Mécanisme de Développement Propre (MDP) et la Mise en Œuvre Conjointe (MOC). Ces mécanismes ont été conceptualisés pour réduire les coûts engendrés par la réduction des émissions imposées aux parties de l'Annexe I et donc pour faciliter l'atteinte des objectifs du protocole.

## Méthodologie

La méthodologie est la méthode utilisée pour calculer les économies de GES réalisées grâce au projet. Elle précise notamment les quantités de GES qui devraient être émises dans le **scénario de référence**, le calcul des réductions des émissions permises par l'activité ou les méthodes de suivi du projet. Un développeur de projet peut utiliser une méthodologie déjà existante ou en développer une et la faire éventuellement approuver par un tiers.

## Mise en œuvre conjointe (MOC)

La MOC est l'un des deux mécanismes de projets du protocole de Kyoto. Ce mécanisme autorise les pays de l'Annexe I à financer des projets qui permettent d'éviter des émissions de GES dans un autre pays de l'Annexe I. En contrepartie, l'investisseur reçoit autant de crédits carbone qu'il a évité de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Ces crédits carbone sont des URE (Unités de Réduction des Emissions).

## Project Design Document (PDD)

C'est le document technique de tout projet de compensation, son tableau de bord. Il contient les informations essentielles et détaillées du projet : méthodologie de calculs des économies de CO<sub>2</sub>, impacts socio-économiques attendus, système de suivi des activités, gouvernance, etc. Une fois validé par un auditeur, il doit être rendu public.

## Project Idea Note (PIN)

Il s'agit d'une note d'intention d'approximativement 5 pages qui présente, dans les grandes lignes, les informations relatives au projet. Précédent le PDD, il constitue le premier document officiel permettant d'enclencher le processus de mise en œuvre des activités d'un projet.

## Projet domestique

Il s'agit d'un projet mis en œuvre sur le territoire national dont les réductions d'émissions génèrent des crédits carbone. En France, ce mécanisme a été instauré par l'Etat français et s'appuie sur le mécanisme de Mise en Œuvre Conjointe (MOC) du protocole de Kyoto.

## Scénario de référence (ou baseline)

Les réductions d'émissions de GES des projets de compensation se déterminent par rapport à un scénario de référence, aussi appelé baseline. Ce scénario de référence correspond à la quantité de GES qui aurait été émise en l'absence des activités du projet.

## Standard

Les standards carbone ont été créés dans le but de garantir une qualité des crédits carbone. D'abord associés aux URCE des projets MDP, ils sont rapidement devenus essentiels aux crédits carbone circulant sur le marché volontaire. Chaque standard a ses propres critères de certification. La plupart se sont inspirés des exigences de la certification Kyoto.

## Vérification

La vérification est la phase « d'inspection » qui précède la certification des réductions d'émissions. Elle consiste à vérifier que les réductions des émissions sont bien réelles et conformes au plan de suivi du projet. Elle s'effectue par un auditeur indépendant pour garantir un regard objectif sur le projet.



Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales.  
La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

**Édition compensée carbone** : les émissions de GES liées à la conception, la fabrication et le transport ont été intégralement compensées.

## **INFO COMPENSATION CARBONE**

GERES - 2, cours Foch  
13400 AUBAGNE  
contact@info-cc.com  
info-compensation-carbone.com

---